

Conseil d'administration : Projet de compte-rendu

4 avril 2016

PRESENTS

Collège	Qualité	Civilité	Nom	Prénom	Position
Agriculteurs	Vice-Président	Mr	Des COURTILS	Olivier	Ferme de Viltain
Agriculteurs	Vice-Président	Mr	LAUREAU	Emmanuel	Ferme de la Martinière
Agriculteurs	Membre du CA	Mr	BOT	Pierre	Ferme Trubuil
Agriculteurs	Membre du CA	Mme	NICOLARDOT	Elisabeth	Ecuries de Favreuse
Agriculteurs	Membre du CA	Mme	GARCIN	Francine	Pépinières Allavoine
associations	Membre du CA	Mr	DE GIVRY	Jacques	AGPV
associations	Membre du CA	Mr	MEUNIER	Michel	AVB
associations	Membre du CA	Mme	KAUFFMANN	Valérie	CAUE 91
associations	Membre du CA	Mr	PARISOT	Jean-Pierre	APESA
société civile économique	Membre du CA	Mr	SAINTE-FARE-GARNOT	Laurent	SCI Terres Fertiles
société civile économique	Membre du CA	Mr	SAUGIER	Bernard	Particulier
société civile économique	Membre du CA	Mr	ROUYER	Michel	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	ABTEL	Martine	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	LOUVIER	Edith	Particulier
élus	Membre du CA	Mme	CAZALA-REISS	Charlotte	Adjointe au Maire Villiers-le-Bâcle
élus	Membre du CA	Mme	BALTAZARD	Françoise	Conseillère Municipale à Saint-Aubin
élus	Membre du CA	Mr	VERMEIRE	Daniel	Conseiller Communautaire Jouy-en-Josas
élus	Président	Mr	JOLY	Thomas	Conseiller Général et Maire de Verrières-le-

					Buisson
élus	Secrétaire	Mme	DIGARD	Marie- Pierre	Première adjointe au Maire d'Orsay
élus	Vice- Président	Mr	ROTTEMBOURG	Jean-Loup	Adjoint au Maire Les Loges en Josas
	Observatrice extérieure	Mme	BRUERE	Marion	Chargée de mission LEADER
	Observatrice extérieure	Mme	CAILLEAU	Caroline	Responsable Administrative et Financière
	Observateur extérieur	Mr	SPAAK	Dorian	Coordinateur général de Terre et Cité

Mme Claudine Parayre donne pouvoir à Mr Laurent Sainte Fare Garnot.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Vie administrative et financière de l'association

- Point sur les financements
- Point sur les appels à projet

2. LEADER

- Retour sur le Comité de Programmation – Présentation des différentes instances et membres élus
- Retour sur la réunion porteur de projet
- Point sur la convention

3. Métro

- Relecture finale de l'avis pour dépôt

4. Les Ateliers de Saclay

- Point d'avancement

5. Questions diverses

- Suite de la procédure sur Châteaufort
- Rando'durables
- Autres
- Évènements à venir

➤ **DEROULE DE LA REUNION**

Introduction

Thomas Joly demande si certains administrateurs ont des points à ajouter à l'ordre du jour. Aucune demande n'est faite en ce sens. Il indique que le Compte-Rendu du dernier Conseil d'Administration est disponible pour consultation et qu'il sera envoyé ultérieurement par mail pour validation.

Finances et administrations

Thomas Joly indique que la situation de trésorerie est très bonne et que de nombreuses demandes de financements ont été déposées récemment.

Programme LEADER

Thomas Joly présente le déroulé de la réunion de préfiguration du Comité de Programmation. La réunion d'information des porteurs de projet s'est très bien passée.

Edith Louvier souhaiterait un aperçu des projets. **Bernard Saugier** souhaiterait que les membres du CA aient une idée des projets qui sont apportés.

Jacques de Givry demande à avoir par la suite une visibilité sur les profils d'engagement. **Laurent Sainte-Fare-Garnot** demande si Energie Partagée s'est manifesté sur le projet de méthanisation. **Olivier des Courtils** annonce que la Commune de Jouy-en-Josas a initié une étude sur la méthanisation.

Thomas Joly annonce que les projets de stabiliseront au fur et à mesure, et qu'il a un effort à faire d'information sur les projets. La convention LEADER a été signée par Terre et Cité et l'ASP, et est désormais dans les circuits de signature à la Région.

Avis de Terre et Cité sur la ligne 18

Thomas Joly rappelle les conclusions clé du dernier Conseil d'Administration, et les nouvelles modifications prévues en conséquence. Il a été demandé l'ajout d'un second considérant sur la position des commissaires enquêteurs sur le CDT.

Il fait proposition de garder les choses en l'état, mis à part certaines évolutions sur les considérants.

Edith Louvier avait envoyé un retour sur l'avis du collège société civile. **Laurent Sainte-Fare-Garnot** estime que l'avis actuel du collège société civile n'est pas un avis de même format que les autres. Si l'avis global de Terre et Cité se résume à la position de 4 avis successifs, dans une forme générale, il faut réécrire les choses : cela peut être fait sous les 24h.

Laurent Sainte-Fare-Garnot annonce qu'un nouvel élément est apparu : il faut étudier en détails les impacts potentiels sur les terres agricoles impactées. Il me semble nécessaire d'avoir une info précise sur les parcelles impactées. **Emmanuel Laureau** ajoute que le tracé est très imprécis : on ne sait pas exactement où ça passe.

Laurent Sainte-Fare-Garnot soutient le fait de demander clairement qu'il n'y ait pas d'emprise du métro sur la ZPNAF.

Pierre Bot indique qu'il y a eu un avis détaillé de la chambre d'agriculture au moment de la ZPNAF montrant l'incompatibilité de la ZPNAF avec un métro aérien. Cet avis montrait qu'un zonage agricole en ZPNAF est incompatible avec un métro aérien.

Jacques de Givry souhaiterait vérifier que le schéma d'emprise détaillé prévoyait les tracés détaillés.

Thomas Joly rappelle que lors de la réunion de l'équipe de Terre et Cité avec la SGP il a été annoncé que chaque hectare de la ZPNAF serait protégé. Il ressort qu'il n'est pas normal de mettre au dernier moment des milliers de page à disposition du public.

Bernard Saugier indique que les experts du GIEC ont bien compris cette problématique en faisant des résumés à destination des différents publics. C'est un besoin démocratique si on souhaite que les gens s'intéressent à ce type de dossiers. Il demande à ce que ce point soit intégré dans l'avis final de Terre et Cité.

Michel Rouyer annonce que lors de la réunion publique à Massy peu de choses ont été discutées. On peut se demander sur quoi porte la concertation : les tracés, les gares sont décidés. **Marie-Pierre Digard** rappelle que ce degré d'avancement est nécessaire pour pouvoir procéder aux enquêtes publiques préalables.

Laurent Sainte-Fare-Garnot rappelle que ce soir même (de la réunion de CA) a lieu la réunion publique pour la Ligne 18 à Satory.

Michel Meunier trouve que les avis des collègues agriculteurs élus et agris sont faibles dans leur .
Laurent Sainte-Fare-Garnot regrette la faiblesse de la sémantique.

Thomas Joly rappelle que la force et la reconnaissance de l'association vient de sa pluralité et sa capacité a agréger des avis différents. Sur la base des échanges précédents, il met le texte au vote avec 3 évolutions dans les considérants :

- Difficulté de s'appropriier le dossier dans les temps impartis du fait de l'ampleur et de la complexité de la documentation fournie
- Inclusion de la réserve n°2 du CDT
- Référence au décret d'autorisation du changement d'affectation d'une parcelle agricole de la ZPNAF

Résultat des votes :

2 votes contres

3 abstentions

18 votes pour

Ateliers de Saclay

Thomas Joly présente le travail de préparation mené, et propose aux participants aux ateliers de faire un retour. **Marie-Pierre Digard** fait le rapport d'un échange assez interactif avec des échanges constructifs.

Dorian Spaak présente les ateliers. **Olivier des Courtils** espère qu'il va en résulter quelque-chose de concret et constructif.

Thomas Joly met aux votes la décision de soumettre le projet de Vidéo pour les Ateliers de Saclay, ainsi que son plan de financement au programme LEADER dès le Comité de Programmation d'avril.
Le Conseil d'administration valide la présentation du projet au programme LEADER et le plan de financement associé à l'unanimité.

Thomas Joly partage les échanges avec les représentants de la Fédération Française de Golf lors d'une réunion précédente. Le Vice-Président de la FFG partageait sa perception du dossier : c'est un ouvrage agricole pour la défense des terres agricoles.

Thomas Joly rappelle la nécessité de faire respecter strictement la ZPNAF. **Thomas Joly** a rappelé que nous n'attaquons pas le Golf mais le Préfet. Soumet au vote le fait que Terre et Cité poursuive sa procédure.

Pierre Bot indique qu'il y a des terrains privés sur le plateau qui servent de décharges où la ZPNAF n'est pas respectée.

Thomas Joly rappelle la différence entre une autorisation officielle du Préfet et des évolutions un peu sournoises et diffuses : il souhaiterait que Terre et Cité tienne un registre de toutes les atteintes informelles portées à ce territoire.

Jacques de Givry rappelle qu'il n'y pas d'inspecteur des sites comme sur les sites classés.

Laurent Sainte-Fare-Garnot se félicite de ce recours. Il craint que l'on oublie le fond des dossiers. Il ne faut pas s'occuper que de la ZPNAF : on ne peut pas boucher simplement un écoulement d'eau sans savoir ce qui se passe après.

Olivier des Courtils et **Emmanuel Laureau** expriment leur soutien à la démarche. Il est à leur sens essentiel de tenir fermement et de ne faire aucune sorte de compromis sur le respect de la ZPNAF.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité pour la poursuite de la démarche judiciaire, et donne pouvoir au président d'engager toute démarche ou action complémentaire pour conduire la démarche à son terme.

Thomas Joly rappelle les plantations d'arbres qui ont eu lieu récemment et le succès des derniers repas plateau.